

GRAND POITIERS COMMUNAUTÉ URBAINE PRÉSENTE

30 SEPT & 01 OCT • POITIERS
PLACE MARÉCHAL-LECLERC • 10h/13h30/16h • GRATUIT

SOS TRIZZY

Règlement du jeu



CONCEPTION GRAPHIQUE : SZIZ PRODUCTION | WWW.SZIZ-PRODUCTION.COM

Inscriptions à partir du 1^{er} septembre :
WWW.SOS-TRIZZY.IO

SOS Trizzy - Règlement du jeu

Événement organisé dans le cadre de la Semaine
Européenne du Développement Durable

PRÉAMBULE

De par ses engagements et actions, Grand Poitiers est engagée activement dans la lutte pour une meilleure gestion et une réduction des déchets générés sur son territoire. Cela se traduit notamment par le label "Zéro-Déchet, Zéro-Gaspillage". Grand Poitiers est également un territoire d'innovation, tourné vers le futur.

C'est pour sensibiliser les habitants de Grand Poitiers sur les enjeux environnementaux et de la gestion des déchets et pour faire découvrir de manière ludique et divertissante des gestes simples pour réduire au quotidien les déchets que l'on génère, que Grand Poitiers organise SOS Trizzy, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable.

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

SOS Trizzy est un jeu gratuit organisé le vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre 2022 par l'Agglomération de Grand Poitiers ("L'ORGANISATEUR"), dont le siège se situe au 84 rue des Carmélites, 86000 Poitiers, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est gratuit et ouvert à toute personne, résidant sur le territoire de l'agglomération de Grand Poitiers. Une seule participation au jeu par personne est possible.

Tout participant mineur doit être accompagné d'au moins un adulte majeur dans son équipe.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer à SOS Trizzy, les joueurs devront impérativement réserver leur créneau sur le site <https://sos-trizzy.io>.

Le jeu se déroule par équipe de 3 à 5 personnes.

Un smartphone par équipe avec une connexion 4G/5G et suffisamment chargé est nécessaire pour le déroulé du jeu.

ARTICLE 4 : GAINS

Ce jeu est à visée essentiellement pédagogique. Aucun gagnant et aucun lot ne sera attribué.

Des “goodies zéro-déchet” pourront être fournis par L'ORGANISATEUR aux équipes à l'issue du jeu.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR du jeu décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, incidents ou accidents lors du jeu.

Les participants s'engagent à respecter le code de la route, mais aussi à être courtois avec les autres joueurs et les membres de l'organisation.

ARTICLE 6 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement ainsi que la renonciation à toute action de recours.

Le présent règlement sera disponible en téléchargement libre et gratuit sur le site <https://sos-trizzy.io>.

L'ORGANISATEUR se réserve à tout moment le droit de prolonger, de modifier, de suspendre ou d'arrêter le jeu, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait, notamment en cas de force majeure ou de cas fortuit.

ARTICLE 7 : DROIT À L'IMAGE

Le participant à cet événement autorise l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître à cette occasion sur tous supports y compris les documents promotionnels.

ARTICLE 8 : GESTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'ORGANISATEUR, se réserve le droit d'utiliser les informations nominatives recueillies sur les formulaires d'inscription selon les modalités prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des informations les concernant communiquées à L'ORGANISATEUR, responsable de leur traitement, dans le cadre du jeu.

Les participants peuvent exercer ce droit et/ou s'opposer à ce que leurs données soient cédées à des tiers, par simple demande écrite adressée à L'ORGANISATEUR à l'adresse visée à l'article 9 du présent règlement.

Les participants autorisent L'ORGANISATEUR, à utiliser leurs photos, nom, prénom et coordonnées à des fins informatives et non commerciales dans le cadre exclusif du jeu, sur tous supports (et notamment Facebook, Instagram, vidéo), pour une durée de cinq ans et sur le territoire français (à l'exception de l'utilisation sur internet qui est transfrontière par nature), sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou avantage quelconque autre que l'attribution de leur lot.

ARTICLE 9 - CONTACT

Pour toute question relative au jeu ou au présent règlement, les participants peuvent contacter l'ORGANISATEUR par mail : contact@sos-trizzy.io.